

Philippe Veitl

*L'invention d'une région :
les Alpes françaises*





Introduction

Le 5 avril 1919, le ministre du Commerce et de l'Industrie du cabinet Clémentineau, Étienne Clémentel, prenait un arrêté répartissant en dix-sept groupements régionaux 136 des 149 chambres de commerce que comptait alors la France. Il reconnaissait ainsi officiellement, sous la dénomination de XII^e groupement économique régional des chambres de commerce, l'existence d'une région dite des « Alpes françaises », allant du Léman jusqu'à Nice. L'histoire de l'invention de cette région économique regroupant les six départements alpins autour de Grenoble est, à plus d'un titre, indissociable de l'initiative du ministre du Commerce.

Pour le conseiller dans sa politique de régionalisation, Clémentel avait fait appel à l'historien Henri Hauser, qui prit pour modèle de la réforme les travaux du géographe Paul Vidal de la Blache. En dépit de sa modestie apparente, le « Projet de division de la France en régions économiques », qui avait été lancé par une circulaire ministérielle datée du 25 août 1917, visait à refondre les divisions territoriales pour rénover la France en profondeur. Il constitue un moment important dans l'émergence et la mise en place d'une conception moderne de l'intervention étatique. À Grenoble, ville désignée par Clémentel pour être le centre d'un des groupements régionaux de chambres de commerce, l'industriel Aimé Bouchayer, le banquier Georges Charpenay et un disciple de Vidal de la Blache, le géographe



Raoul Blanchard, surent s'approprier le projet gouvernemental. Ils élaborèrent et défendirent l'idée d'une unité de l'espace montagnard compris entre la Savoie et la Côte d'Azur, parvenant à amener le gouvernement à rectifier son tracé initial des frontières régionales. La revendication d'une spécificité alpine et du statut de Grenoble comme capitale locale se prolonge, pour se consolider, au-delà de la période 1917-1919. L'Exposition internationale de la houille blanche et du tourisme, qui se déroula dans la capitale alpine de mai à octobre 1925, et la fondation de Radio-Alpes-Grenoble en avril 1927, en témoignent toutes deux.

La région et la question de l'espace

Notre propos ne sera pas d'étudier de manière exhaustive cette double histoire, que nous venons de présenter grossièrement, de la création des régions économiques (dites « régions Clémentel ») et de l'invention d'une région des Alpes françaises. Pour savoir comment aborder un sujet qui recouvre une multitude d'aspects, il faut peut-être reconsidérer ce qui fait l'une des caractéristiques de ces régions : leur précarité et leur peu d'envergure. Si elles sont les premières, après la multitude et la variété des propositions antérieures, à réaliser concrètement une régionalisation de la France, elles ne constituent qu'une maigre compensation pour les plus ardents régionalistes qui militaient depuis le début du siècle. Elles périçlèrent d'ailleurs dès qu'Étienne Clémentel eut quitté son poste, le 26 novembre 1919.

L'échec de leur institutionnalisation ne peut pourtant masquer, et l'essentiel est là pour nous, l'ampleur et l'importance de l'effort de réflexion et d'interrogation qui précède et accompagne leur réalisation, ni l'existence de la volonté politique d'introduire un découpage novateur du territoire national. C'est encore plus vrai en ce qui concerne la volonté d'inventer une région alpine.

Les décisions administratives, qui donnèrent un cadre aux groupements de chambres de commerce, importent ici moins que le travail intellectuel fourni pour construire une représentation de la réalité qu'une formule juridique devra habiller. Pour nous, le plus important sera de se demander pourquoi la question de l'espace et des divisions territoriales fut posée avec une telle acuité par le ministre du Commerce et les promoteurs de la région des Alpes. On ne tentera pas de rechercher les raisons du décalage, si souvent noté, entre l'absence de véritables réformes et l'extrême popularité du régionalisme. Nous voudrions plutôt essayer de comprendre pourquoi, malgré une imprécision constante sur les mesures concrètes à prendre, celui-ci parut constituer un remède radical aux maux de la France. On ne saurait réduire l'invocation du régionalisme à une fuite hors du réel ou à un discours fantasmagorique chargé d'illusions et d'images trompeuses.



Certes, devant les profondes modifications que connut la France au début du siècle, le régionalisme, qui valorisait l'attachement de chaque individu à une communauté locale, put paraître porteur d'un ordre social idéal, harmonieux, face aux fractures politiques et sociales que semblait produire la modernisation. La période qui achève le XIX^e siècle et ouvre le XX^e, marque en effet, pour reprendre le titre d'un ouvrage connu⁴⁵, « la fin des terroirs ».

À l'image de la communauté villageoise de Mazières-en-Gâtine, la France paysanne traditionnelle se transforma en profondeur. Cette crise des campagnes est à mettre en correspondance avec la diffusion de la grande industrie. Son implantation fut parfois brutale. Pour citer des exemples connus, le canton rural de Longwy accueillit en quinze ans, au tournant du siècle, la plus forte concentration de hauts fourneaux d'Europe, tandis qu'en Maurienne les usines électrotechniques s'établissaient comme des « cellules surimposées au territoire primitif »⁴⁶ avec, dans l'un et l'autre cas, un recours massif à la main-d'œuvre immigrée.

Sur fond de contestation et d'agitation sociale, de sentiment de décadence et d'épuisement de la nation, dans un climat de « malaise général » (Émile Durkheim⁴⁷) et de ressentiment face à un progrès qui paraît se nourrir d'une désagrégation du lien social et de l'identité individuelle et collective, on assiste en particulier au remodelage de l'espace français en fonction d'inédites régions économiques, qui tendent à creuser le fossé entre une France de la prospérité et une France de la stagnation. Démarquée des anciens découpages, naît une autre géographie de l'activité productive, avec le développement des spécialisations agricoles et les nouvelles localisations industrielles.

Le débat sur l'organisation territoriale, si l'on examine la période qui va de 1860 à 1920, délaisse la seule critique du centralisme administratif et politique pour s'attacher de plus en plus fréquemment à des projets de régionalisation à forte connotation économique, pour s'efforcer précisément de prendre en compte cette dimension spatiale des mutations socio-économiques de la France. Charles-Brun, le fondateur de la Fédération régionaliste française, observait en 1911 que « ce souci des questions économiques est sans doute le trait par où les régionalistes actuels se distinguent le mieux de leurs prédécesseurs, plus sensibles aux considérations politiques ou pittoresques »⁴⁸. Replacée dans cette perspective historique, l'inven-

45 Eugen Weber, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983. Voir en particulier le chapitre 28, « Le glas du passé ».

46 Placide Rambaud et Monique Vincienne, *Les transformations d'une société rurale : la Maurienne (1561-1962)*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 149.

47 Émile Durkheim, *Le Suicide*, Paris, PUF, 1979 (première éd. 1897), p. 450.

48 Charles-Brun, *Le régionalisme*, Paris, Bloud et C^{ie}, coll. Bibliothèque régionaliste, 1911, p. 177.



tion de la région, d'un cadre territorial, est bien à rechercher du côté de la décision de Clémentel de regrouper les chambres de commerce. Les régions Clémentel sanctionnent une recomposition et préparent les divisions futures.

L'espace comme représentation

L'histoire sociale et économique est-elle cependant, à elle seule, à même de nous fournir un cadre d'analyse de la politique de régionalisation du ministre du Commerce ? Éclaire-t-elle le mouvement régionaliste alpin ? Nous croyons qu'elle ne le peut qu'incomplètement parce que ses méthodes d'appréhension des sources oscillent, en bien des cas, entre une lecture confiante et une démystification simplificatrice. D'un côté, trop souvent, les textes de l'époque ne sont pris aujourd'hui que comme des « fenêtres ouvertes sur la réalité sociale »⁴⁹. Utilisés sans réserves particulières afin d'en dégager les disparités économiques régionales, les travaux d'Henri Hauser, de Paul Vidal de la Blache ou de Raoul Blanchard, comme si ceux-ci décrivaient des faits incontestables, supposent une transparence et une immédiateté des informations qui est très discutable.

D'un autre côté, quand il s'agit de questionner l'originalité d'une région, la spécificité alpine en l'occurrence, il est aisé de signaler les ruses de l'idéologie régionaliste qui masque le fait que les éléments de structuration d'une nouvelle entité spatiale (techniques, capitaux, hommes, marchés...) répondent moins à des particularités locales qu'à des conditions générales, nationales voire internationales. À ce titre, il est juste de souligner que la géographie de Raoul Blanchard, qui fut l'élève de Vidal de la Blache, a contribué, par l'étude monographique et la mise en avant d'un déterminisme physique, à faire croire en cette idée qu'on pose alors comme une idée fausse, d'une unité naturelle et d'un développement endogène de la région des Alpes françaises.

À s'en tenir à cette posture démystificatrice, on oublie cependant que les énoncés les plus susceptibles d'être soumis à une critique scientifique, comme le « mythe » d'une identité alpine, sont aussi des objets de croyance qui, comme tels, peuvent déterminer la construction de la réalité sociale avec une force égale à celle des conditions dites objectives. L'efficacité d'une représentation n'est pas nécessairement proportionnelle à son degré de vérité.

Quelle que soit sa nature, le texte, le document historique, véhicule un mode de perception, de présentation de la réalité qui n'est pas escamotable. Nous ne pourrions

49 Carlo Ginzburg, « Renouveler la réflexion méthodologique », *Le Monde*, 19 janvier 1990.



qu'abonder tout au long de notre travail dans le sens de Roger Chartier, quand il souligne que « ce qui est réel, en effet, n'est pas (ou pas seulement) la réalité visée par le texte, mais *la matière même dont il le vise* »⁵⁰.

À ce point de vue, il faut soutenir qu'entre l'homme et l'espace, la relation de perception est fondamentale. Pour l'homme politique, le géographe et l'historien, l'entrepreneur et le banquier, pour les personnages croisés ici, Clémentel, Vidal et Blanchard, Hauser, Bouchayer et Charpenay ou d'autres encore, l'espace régional est une image subjective. On pourrait même écrire, sans adverbe, que l'espace régional est une image, que l'espace comme région est une image mentale dont on doit faire l'histoire intellectuelle.

L'exemple de la formation des départements, étudié dans un ouvrage récent, illustre parfaitement le rôle primordial de l'imaginaire spatial, du travail de production effectué par chacun des acteurs engagés dans le mouvement de réforme, et de la confrontation des points de vue qui en résulte. Il s'agit d'une représentation du territoire qui se veut l'image mentale de « l'espace idéal »⁵¹ que la Révolution aura à incarner dans la réalité pour assurer une juste administration de la France. Nous aborderons dans la même perspective la régionalisation qui, un siècle après la départementalisation, fera de la critique de l'institution révolutionnaire et des excès de la centralisation administrative un des fondements de son discours revendicatif. Il faut insister sur l'aspect symbolique de l'espace, sur le fait qu'il est fonction d'un état de conscience territoriale qui le donne à voir d'une certaine manière. Un principe en est le corollaire : aucun projet unifié de transformation, quelle qu'en soit la nature, ne peut espérer changer l'espace concret avant d'avoir symboliquement construit le sien propre, à la fois pour reconnaître ce qu'il faut modifier et pour démontrer la légitimité de son dessein.

C'est en posant clairement ce principe que l'on appréhendera une des dimensions essentielles de la réflexion sur l'intervention étatique et les politiques publiques : leur genèse sociale. Il est indispensable de porter le regard en arrière quand on veut savoir comment et pourquoi, à partir de quel contexte, l'État décide d'intervenir ou de ne pas intervenir, d'élaborer ou de ne pas élaborer une politique spécifique. Outre que « l'État en action »⁵² doit se représenter, en recourant à divers modes de connaissances, la société qu'il a la charge d'organiser, les gouvernants ont à tenir compte, et subissent l'influence, des représentations que les agents sociaux

50 Roger Chartier, « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions », *Revue de synthèse*, n°111-112, juillet-décembre 1983, p. 304.

51 Marie-Victoire Ozouf-Marignier, *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, éditions de l'EHESS, 1989, p. 19.

52 Bruno Jobert et Pierre Muller, *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*, Paris, PUF, coll. Recherches politiques, 1987.



donnent d'eux-mêmes. La politique de régionalisation d'Étienne Clémentel et l'intervention de la région alpine qui lui est liée, démontrent que c'est autour de ce jeu d'interactions symboliques que s'ordonne en grande partie la relation entre l'État et la société.

Le monde des savants occupe une place centrale dans la genèse des politiques et dans l'articulation entre les pouvoirs publics et la société. Les géographes Paul Vidal de la Blache, Raoul Blanchard et l'historien Henri Hauser, dans une moindre mesure puisqu'il ne fut qu'un conseiller, en élaborant leur savoir scientifique, répondent à la fois à une attente sociale et à des problèmes sociaux. Ils contribuent, par ce travail même d'élaboration de leur géographie régionale, à orienter, directement ou indirectement, l'action politique.

Dans le cas de Vidal et de Blanchard, il faut bien parler d'un pouvoir intellectuel, qu'ils tirent de leur notoriété de professeurs de géographie, et dont ils usent pour intervenir dans le débat politique au moment où celui-ci aborde des questions à leurs yeux essentielles. Nous verrons quelles furent la nature et les modalités de cette intervention, mais il convient de souligner dès maintenant qu'ils firent bien plus qu'exercer leur verbe et faire montre de leur savoir, et que leur réflexion pesa effectivement sur le cours des événements.

Pour essayer de déchiffrer la logique intellectuelle à l'œuvre dans la fabrication de cette image mentale que sont les régions Clémentel, il paraîtra nécessaire d'interroger l'histoire du régionalisme. Une des priorités d'une telle histoire est de restituer les mentalités qui présidèrent à la naissance de telle ou telle forme de pensée régionale, pour ensuite distinguer une histoire des conceptions stratifiées, accumulées, qui composent l'héritage dont est tributaire toute novation conceptuelle et institutionnelle en ce domaine.

À l'audacieuse question « Qu'est-ce que le régionalisme ? », un début de réponse ne peut venir qu'après une lecture chronologique qui, au fil des époques, ira de la genèse de la notion de région à l'inventaire des significations multiples qu'elle agrège par suite de sa diffusion et de son utilisation. Approche historique qui peut permettre de sortir de l'impression d'incohérence, de flou, d'inconsistance, que laisse l'idée de région. Nous ne prétendons nullement vouloir entreprendre cette histoire de la genèse et de l'usage d'une notion, qui relève autant du sens savant que du sens commun. Nous nous en tiendrons plus spécifiquement à cette double histoire de la création des régions Clémentel et de l'invention d'une région des Alpes françaises. On peut avancer une raison principale à ce choix. La continuité trompeuse des mots pousse en effet à mésestimer la discontinuité, souvent radicale, des sens qu'ils empruntent. Le mot de région ne délimite pas un domaine précis et stable de pratiques discursives auquel on puisse se référer ; bien au contraire, circulent



sous la permanence du vocabulaire, des « figures » singulières qui sont chacune la résultante de schèmes particuliers de perception et de pensée du monde social, catégories qu'il faut tenir comme de véritables institutions sociales⁵³.

La région, selon l'idée que l'on s'en fit au ministère du Commerce et à Grenoble, n'est donc en ce sens qu'une figure intellectuelle historiquement datée, située et qui ne peut être autrement considérée. Pour appréhender les catégories de pensée qui l'organisent, il faut la classer parmi les idées dont la cohérence ne dépend pas d'une argumentation à la validité scientifique, mais qui se fonde sur un *a priori* qui relevant de la croyance, sur un principe mythique, presque magique, de causalité. Il faut aussi admettre que cet *a priori* demeure non su et non vu, à l'état implicite pour ceux qui le mettent en œuvre et qui, par le fait de son caractère inconscient, subissent la contrainte qu'il exerce. Les agents sociaux ont cependant de bonnes raisons de croire en lui et, en croyant, ils ne sont pas les objets passifs de structures idéales qui seraient douées de volition.

L'apparente contradiction, qui naît du constat que les individus manipulent avec une parfaite maîtrise des représentations qui incluent des catégories qu'ils ne voient pas et qui imposent leur cadre logique, peut être résolue. Il faut pour cela postuler que l'idée de région que nous étudions relève d'un type particulier de raisonnement. Il ne peut se développer, on ne peut le croire possible, qu'en le faisant reposer sur un principe soustrait à l'examen ; principe jamais explicité mais constamment présent, qui se manifeste sous la forme d'habitudes directrices inconscientes des actes réflexifs.

L'idée de racinement

Ce principe occulté, c'est-à-dire involontairement soustrait à la discussion critique, dont on débat de la présence ici ou là sans jamais douter de son existence, on le nommera *idée de racinement*. C'est une définition du lien social et de l'identité individuelle et collective. C'est ce schème de perception et de conception du monde social qui structure implicitement le système de représentations de la réalité qui est en jeu dans la création des régions Clémentel et dans l'invention de la région des Alpes françaises.

Véritable présupposé du sens commun, croyance collectivement partagée par la société de la Troisième République, l'idée de racinement ne peut être rattachée à une sensibilité idéologique ou un courant politique unique, et elle mériterait une

53 Roger Chartier, « Intellectuelle (histoire) », in André Burguière (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, PUF, 1986, p. 376.



étude à elle seule. En nous en tenant, pour notre part, à la période (1890-1930) et au sujet qui nous occupent, force est de constater que l'idée de racinement constitue un passage obligé pour la compréhension de la création des régions Clémentel et de l'invention des Alpes françaises.

Ce qui motive l'emploi d'un tel néologisme pour caractériser une certaine forme de conscience territoriale, c'est la nécessité de restituer et de nommer une construction intellectuelle en se démarquant de mots, comme enracinement ou déracinement, dont le sens fut forgé par des polémistes et par des idéologues comme Maurice Barrès. Il ne faut en effet pas perdre de vue que l'affirmation d'une dimension ontologique des « racines », qui rattachent un individu ou un groupe à un sol, n'appartient pas en propre à l'auteur des *Déracinés*. Mais c'est une controverse, liée justement à la parution du roman de Barrès, qui révèle le mieux l'emprise de l'idée de racinement sur les mentalités collectives et permet d'éclairer la conception de la réalité sociale qu'elle exprime.

« Né à Paris, d'un père Uzétien et d'une mère Normande, où voulez-vous, Monsieur Barrès, que je m'enracine ? J'ai donc pris le parti de voyager ». Dans sa critique des *Déracinés* pour les lecteurs de *L'Ermitage* en février 1898, André Gide, sur un ton enjoué, se démarquait d'emblée des personnages romanesques tels François Sturel, Henri Gallant de Saint Phlin ou Racadot, exilés de leur Lorraine natale. Confessant avoir lu l'ouvrage en voyage, il dit à Maurice Barrès la « joie qu'il y aurait à ne plus se sentir d'attaches, de *racines* si vous préférez ».

L'abandon des racines l'enthousiasmait, car il ne croyait pas que les vertus latentes d'un individu puissent se développer autrement qu'appelées par « de l'étrange ». Prenant des accents nietzschéens, Gide fit du dépaysement physique et intellectuel volontaire, recherché, qui contraint à l'adaptation et à l'originalité, un principe d'affirmation, d'éducation et de sélection des plus forts, un principe de distinction. « Quant aux faibles : enraccinez ! Enraccinez ! ».

René Doumic avait déjà exprimé une idée similaire. Il prit la défense du professeur de lycée des jeunes lorrains, Paul Bouteiller, le « distingué kantien » (Barrès), en écrivant dans *La Revue des deux mondes* que l'éducateur a pour haute mission de « nous délivrer des attaches qui nous immobilisent à un point du sol, [...] de faire de nous des *déracinés* ». Il doit « élever » chacun, disait-il, au-dessus de sa condition et de son milieu natal où les préjugés l'emprisonnent⁵⁴. Dans la livraison du même jour de *La Revue blanche*, le 15 novembre 1897, Léon Blum, évoquant à son tour le livre de Barrès, condamna la famille et la commune en ces termes : « Rien ne fausse et ne diminue l'énergie comme de tels groupements ».

54 René Doumic, « *Les Déracinés*, de Maurice Barrès », *La Revue des deux mondes*, 15 novembre 1897, p. 461-462.



À l'opposé, Barrès, lorsqu'il dirigeait *La Cocarde* (du 5 septembre 1894 au 7 mars 1895), se proposait déjà « de susciter ou de fortifier cette énergie par quoi l'homme prend conscience de sa terre, de sa race ; de ses traditions, de son groupe national »⁵⁵. En 1903, André Gide, lors de la parution en recueil de quelques-unes de ses critiques, sélectionna justement celle qu'il avait donnée sur *Les Déracinés*, en prenant soin d'y ajouter une note après la sentence qui résumait tout son propos : « Instruction, dépaysement, déracinement ». Cette note débutait par une citation de Charles Maurras, reprise d'un livre publié la même année, *Scènes et doctrines du nationalisme*, de Barrès.

À la fin d'un paragraphe sur l'impossibilité de dégager la conscience nationale sans « raciner les individus dans la terre et dans les morts, dans la terre de nos morts », Maurice Barrès dénonçait en effet ceux qui avaient déprécié le « patriotisme réaliste de *La Terre et les morts* » lors du débat de 1897 autour des *Déracinés*. Blum et Doumic étaient nominativement visés parmi ces « personnes qui croient avoir atteint un idéal d'autant plus élevé qu'elles ont mieux étouffé en elles la voix du sang et l'instinct du terroir »⁵⁶. Or, le 25 décembre 1897, Charles Maurras, dans un article intitulé « La Décentralisation », avait répliqué au critique de *La Revue des deux mondes* par ces mots⁵⁷ : « Le propre de l'éducation, écrivait Maurras en résumant René Doumic, est d'arracher l'homme à son milieu formateur. Il faut qu'elle le déracine. C'est le sens étymologique du mot "élever" [...]. En quoi ce professeur se moque de nous. M. Barrès n'aurait qu'à lui demander à quel moment un peuplier, si haut qu'il s'élève, peut être contraint au déracinement ».

C'est ce passage que Barrès, puis Gide à son tour, citent en 1903. Et Gide de poursuivre : « Non, M. Maurras ; j'en suis désolé, mais celui qui se moque de nous ici, ce n'est pas M. Doumic, c'est vous ». Il note en effet que le peuplier dont parle Maurras, « pour être beau et bien fait, n'était pas né du sol qu'il ombrageait à présent, mais venait tout vraisemblablement d'une pépinière ». Affirmation qu'il complète de l'extrait suivant du catalogue du pépiniériste Croux : « Nos arbres ont été TRANSPLANTÉS (le mot est en gros caractères dans le texte) 2, 3, 4 fois et plus, suivant leur force (ce qui veut dire ici : suivant leur âge), opération qui favorise la reprise ; ILS SONT DISTANCÉS CONVENABLEMENT, AFIN D'OBTENIR DES TÊTES BIEN FAITES (ici c'est moi qui souligne, car voici un des côtés de la question dont vous ne parlez pas, et qui importe) ».

La riposte de Charles Maurras fut immédiate. La *Gazette de France* du 14 septembre 1903 l'accueillit pour engager ce qu'il appela « La querelle du peuplier », expression dont Gide, dans le numéro de novembre 1903 de l'*Ermitage*, fera le titre de sa réponse.

55 Maurice Barrès, « La glorification de l'énergie », *La Cocarde*, 19 décembre 1894.

56 Maurice Barrès, *Scènes et doctrines du nationalisme*, tome 1, Paris, Plon, 1925.

57 Charles Maurras, « La Décentralisation », *Revue encyclopédique*, 25 décembre 1897, p. 1078.



L'article de Gide fait ressortir avec perspicacité une divergence de fond sur le sens à attribuer au mot *déraciné*. Il se conclut sur le reproche adressé à Maurras de prétendre « faire passer ce nouveau sens du mot *déraciné* : dont les racines ont été tranchées » alors que, poursuit Gide, « le mot *déraciné* n'a jamais voulu dire et ne voudra jamais dire que : dont les racines ont été arrachées de terre. C'est le seul sens que donne et qu'a à donner Littré ».

Pour comprendre cette querelle sémantique qui témoigne, avec l'apparition d'un sens nouveau donné à un mot, de deux philosophies sociales divergentes, il nous faudra, parmi les « flots d'encre » qui coulèrent à propos du déracinement entre 1897 et 1903, considérer plus attentivement ceux qu'alimenta la question des divisions territoriales de la France. On reviendra notamment sur la controverse liée à la République et la décentralisation, qui culmina dans un débat, en cette même année 1903, où se mêlèrent les voix de Joseph Paul-Boncour, Charles Maurras, Étienne Clémentel, Georges Clémenceau, André Tardieu, Xavier de Ricard, etc. En 1911, quand Charles-Brun, le fondateur de la Fédération régionaliste française, publia son livre-manifeste *Le régionalisme*, il mit en exergue cette citation d'Adrien Mithouard : « Localisons-nous fortement pour nous élever plus droit »⁵⁸. Mithouard dirigeait une revue, *L'Occident*, fondée en décembre 1901, sur la couverture de laquelle s'élançait un peuplier aux vigoureuses racines apparentes. Prolongeant l'enchevêtrement des références, cette épigraphe introduisait dans l'ouvrage de Charles-Brun les lignes que l'auteur consacrait à l'un des principes du régionalisme et qui a trait à ce qu'il nomme « la doctrine du racinement ». Invoquant Barrès lorsqu'il énonce l'obligation de « raciner les individus dans la terre et dans les morts », Charles-Brun écrit à ce sujet que le régionalisme pose que l'homme ne peut se développer pleinement, arriver à son maximum de croissance utile que dans le sens des nécessités qui le pressent.

Le sens de ces nécessités s'éprouvait d'abord de façon affective, sous l'aspect de « [l']amour du coin de terre » natal, véritable « fondement sentimental » du régionalisme pour Charles-Brun. Il précisait que l'on pouvait être régionaliste, « sans le mot, d'une façon virtuelle si l'on aime son coin de terre et son clocher ». Amour moins recherché que consenti : « Ce n'est pas à dire que je l'aime, note Barrès à propos de son village, mais c'est moi, je le connais ce pays comme étant moi. C'est le lieu où je suis dans l'ordre ». À maintes reprises il exposera qu'à « force d'humiliations », ce moi auquel il voue un culte, ne laissa plus voir que « les lois qui présidaient à [sa] formation ».

58 Adrien Mithouard, « Du lieu géographique des œuvres d'art », *L'Occident*, n°2, janvier 1902, p. 56.



À la question « Qu'est-ce donc être naturaliste ? », Maurice Le Blond, le directeur de la *Revue naturiste*, qui ambitionnait d'être l'organe central de la jeune génération littéraire, répondait en 1895 : « c'est ne pas cultiver son Moi, [...] [mais] se courber pieusement au joug de la Nature ». En demeurant dans le pays qui l'a vu naître, chacun demeure dans l'ordre de ce qui l'a fait, en accord intime avec ce pourquoi il est « prédestiné » : « Que ces conditions sociales soient contredites ou abolies, et me voilà, confesse Barrès, avec un cœur d'exilé, me voilà gêné, annulé »⁵⁹.

S'interrogeant, en 1910, sur la fortune du mot « déraciné » qui ne cessait de croître depuis une décennie, un contemporain de Barrès est fondé à écrire qu'en 1897, avec la publication des *Déracinés*, « le mot clarifia l'idée. L'idée donna au mot une plénitude inconnue »⁶⁰. Il répondait ainsi par l'antithèse à un problème politique que Paul Bourget, en 1898, avait formulé en ces termes : « Comment refaire de l'énergie française ? »⁶¹.

Les Déracinés constituaient en effet le premier volume d'une trilogie portant le titre collectif de *Roman de l'énergie nationale*. On ne reviendra pas sur l'obsession, qui domine les années 1870-1914, d'un amoindrissement de la France, d'une déchéance s'accomplissant ou menaçante. Pour garantir ou restaurer la grandeur nationale, ils furent nombreux, tant à droite qu'à gauche, à penser qu'il fallait, par un « retour à la vie locale [...], combattre cette *anémie des extrémités par hypertrophie du centre*, qui est, explique Bourget, le vrai mal de la France ».

L'exaltation de la Nation une et indivisible et la critique du centralisme administratif se trouvaient donc associés dans ce qu'on peut nommer, avec Bourget, un « nationalisme régional ». Cette philosophie politique renvoie à une conception de l'identité nationale dont un professeur allemand de littérature française, Ernest-Robert Curtius, a su parfaitement saisir l'idée première : « L'idée française de civilisation est étroitement liée aux sentiments qui unissent la France à sa terre. On dit de cette civilisation qu'elle était, comme le vin, un produit du sol »⁶². À une autre occasion, il précise que « chaque jour, elle [la France] reprend des forces nouvelles au contact de la terre ancestrale »⁶³.

59 Maurice Le Blond, « Notes sur le naturisme. Pour servir de préface à cette nouvelle série », *Le Rêve et l'Idée* (documents sur le temps présent), documents sur le naturisme, 3^e série, décembre 1895, p. 27.

60 Auguste Laborde-Milaa, « La fortune d'un mot », *La Revue hebdomadaire*, juillet 1910, p. 581.

61 Paul Bourget, « Barrès, l'énergie et la décentralisation », *Revue Lorraine*, n°26, avril-mai 1898, p. 117.

62 Ernest-Robert Curtius, *Essai sur la France*, avant-propos de François Ewald, Paris, Éditions de l'Aube, coll. Regards croisés, 1990 (première éd. allemande 1930).

63 Ernest-Robert Curtius, *L'idée de civilisation dans la conscience nationale française*, dotation Carnegie pour la paix internationale, division des relations internationales et de l'éducation, bulletin n°1, Paris, publications de la Conciliation internationale, 1929, p. 47.



Un roman d'Henry Bordeaux, *Le pays natal*, paru en 1900 et qualifié par l'auteur lui-même de « rare aventure d'un déraciné qui reprend racine » dans la préface, s'achève sur l'évocation d'un mythe promis à une longue postérité, qui met en scène ce contact générateur et régénérateur avec le sol. Au père de la fille que son héros, Lucien Halande, revenu en Savoie, vient demander en mariage, Bordeaux fait dire : « C'est le pays natal. Vous souvenez-vous de la légende du géant d'Antée, fils du Ciel et de la Terre ? Il luttait contre Hercule. Chaque fois qu'il touchait la Terre, sa mère, il se sentait une vigueur nouvelle. Les hommes sont ainsi. En revenant sur le sol natal, ils reprennent les trésors du passé et la foi dans l'avenir ». Gide avait certes raison de recourir au *Littre* pour signaler à Maurras que déraciné n'a de sens qu'en arboriculture, mais il ne semblait pas voir que le mot était porteur d'une métaphore capable de rendre tangible cette idée d'une verticalité essentielle sans laquelle, écrit Barrès, est impossible la « permanence de l'action terrienne »⁶⁴. Barrès pensait que « le mal du siècle » était dû au « malaise des déracinés qui ne peuvent plus s'accoter sur des mœurs héréditaires »⁶⁵. Ce mot devait dire « [qu']il y a quelque chose de fixe dans toute société »⁶⁶, que « la patrie est plus forte dans l'âme d'un enraciné que dans celle d'un déraciné »⁶⁷. Maurras fait écho à ces propos de Barrès quand il s'alarme à la vue des « canaux qui unissent les plantes humaines au terreau nourricier [...] coupés ou liés ». On menaçait la « sève française »⁶⁸.

Dans cet ensemble de représentations, l'arbre, image verticalisante, occupe une place privilégiée pour magnifier la liaison à un sol, le contact qui, littéralement, donne la vie. Par analogie, l'individu et tous les groupements humains qu'il forme sur une base territoriale sont, comme le peuplier, une entité organique qui s'ordonne dans une sûre verticalité. Roemespacher, l'un des personnages des *Déracinés*, accompagnant Hippolyte Taine au pied d'un platane du square des Invalides, l'écouterait dire : « Cet arbre est l'image expressive d'une belle existence. Il ignore l'immobilité. Sa jeune force créatrice dès le début lui fixait sa destinée, et sans cesse elle se meut en lui. [...] En éthique surtout je le tiens pour mon maître. [...] Cette masse puissante de verdure obéit à une raison secrète, à la plus sublime philosophie, qui est l'acceptation des nécessités de la vie ».

« L'arbre de M. Taine », écrit Paul Bourget dans *Le Figaro* du 7 novembre 1897, n'enseigne pas seulement qu'une communauté nationale et ses membres ne peuvent exister sans s'enraciner profondément dans un sol. En tournant la France vers le sol

64 Barrès, 1925, p. 96.

65 Barrès, *Le Gaulois*, 16 juillet 1902.

66 Maurice Barrès, « Le sens de la tradition », discours prononcé à la réunion annuelle dans la séance générale du 12 juin, *La Réforme sociale*, juillet-décembre 1906, p. 473.

67 Barrès, 1925, p. 97.

68 Maurras, 1897, pp. 1077-1078.



qui la produit, il oblige à reconnaître que du « réveil des initiatives et des énergies locales dépend tout l'avenir de la commune patrie », et cela parce que cette terre a pour caractère dominant son extrême diversité.

Le contact avec le sol de la patrie ne peut en effet s'établir que localement, en chacune des « petites patries » qui le composent. « Pour que la plante humaine croisse solide, ajoutera en d'autres circonstances Bourget, il est nécessaire qu'elle absorbe, par un travail puissant, quotidien et obscur, la sève physique et morale d'un endroit unique ». De ce fait, une appartenance circonscrite à une petite patrie, loin de s'opposer à l'adhésion à la grande patrie, en est la médiatrice par l'aspect tangible qu'elle donne à une réalité abstraite. Du clocher du village à l'hexagone, c'est la forme d'un sentiment patriotique unique qui se déploie par graduations et aptitudes successives.

La variété, la pluralité sans discordance de l'espace hexagonal est un des présupposés les mieux ancrés lorsqu'il s'agit de dire ce qu'est la France. André Gide, qui avait pris le parti de voyager faute d'un pays natal où s'enraciner, ne déclinera pas pour autant l'offre d'Adrien Mithouard d'inaugurer une série d'articles que fit paraître l'*Occident* sur les provinces. « La Normandie et le Bas-Languedoc », publié en novembre 1902, s'achève sur un constat auquel Barrès n'aurait que pu souscrire : « le génie français [...] organise et tient en harmonieux équilibre ces divers éléments proposés », la Lorraine, la Bretagne, le Pays Basque, la Normandie, etc.

Autre exemple, dans « Images de la France », texte exemplaire sur la question de l'identité nationale, Paul Valéry ne manque pas d'évoquer la force que tire la France des « grandes et multiples différences qu'elle combine en soi ». Synthèse harmonieuse de la diversité, elle « vit de l'unité de ses différences internes ».

Une alliance mystique

Un détour par les mondes et la mentalité des peuples qu'on qualifiait alors de primitifs peut aider à comprendre selon quelle logique intellectuelle une fonction si cruciale est accordée à la terre et à l'appartenance au pays natal. Les tribus australiennes, d'après Lucien Lévy-Bruhl, ne peuvent se représenter comme collectivité humaine sans référence à un territoire qui agit comme « élément intégrant », et « qui fait partie, si l'on ose dire, de leur groupe social ». Il s'instaure chez elles, entre la tribu et sa contrée, une « participation mystique », l'homme communiant avec ce qu'il reconnaît comme son air, son eau, ses fruits⁶⁹.

69 Lucien Lévy-Bruhl, *La mentalité primitive*, Paris, Alcan, 1925.



« Le groupe, précise Charles Blondel, possède mystiquement le sol qu'il occupe, mais on peut aussi bien dire que le sol possède le groupe, et cette propriété réciproque est inaliénable. D'où l'horreur du primitif pour le déracinement ». Quitter sa terre, c'est « cesser de faire partie du groupe »⁷⁰. Plus généralement, note de son côté Marcel Mauss, la prégnance de ce sentiment collectif d'appartenance au sol, à un « espace où l'on est chez soi », est perceptible dans un fait de psychologie individuelle qu'il juge extraordinairement important, le « mal du pays », qui peut conduire à la mort du « dépaycé »⁷¹.

Plus qu'aucun autre genre romanesque, le roman de terroir a, de l'aveu même d'un de ses auteurs, privilégié cette vision où le « sol [est] consubstantiel à ceux qui naquirent du sol et qui grandirent alimentés par lui »⁷². Usant souvent du thème du retour revivifiant au pays natal (Bordeaux) et de son pendant, l'exil destructeur (Barrès), sa célébration des « intimes épousailles de l'homme et de la terre », selon Bourget, le faisait pleinement appartenir à l'imaginaire littéraire de ces années 1890-1914, engagé dans la recherche de nouvelles sources d'énergie pour combattre la décadence.

Sa valeur pour l'étude de l'idée de racinement tient aussi à la conviction, qu'exprimera un critique littéraire à propos de René Bazin, l'écrivain de *La Terre qui meurt* (1899), qu'en étant romancier, on est « par cela même sociologue »⁷³. On voyait certes, signale en 1910 le sociologue René Maunier, « le mot de sociologie – sinon la chose ! –, pénétrer jusque dans la discussion parlementaire et les romans sociaux »⁷⁴. Mais, à l'exemple de Charles Péguy qualifiant la discipline durkheimienne de « sociagogie », la littérature restait, dans l'esprit de beaucoup, la seule apte à interpréter le sens social et à fournir des philosophies sociales raisonnées. Lecteurs et écrivains ne doutaient pas que le roman contemporain « [était] une peinture autrement exacte et scrupuleuse »⁷⁵. Charles-Brun reconnaissait clairement que la littérature qu'il appelait provinciale possédait le pouvoir de construire la réalité qu'elle désignait, de constituer une identité qui contribue « à délimiter » des groupements locaux.

70 Charles Blondel, *La mentalité primitive*, préface de Lévy-Bruhl, Paris, Librairie Stock, 1921, p. 87.

71 Marcel Mauss, *Œuvres*, tome 2 et tome 3, Paris, éditions de Minuit, 1968.

72 Jean Revel, *Hôte de l'estuaire*, Paris, Fasquelle, 1904.

73 François Witt-Guizot, « Le paysan français dans le roman contemporain », *Le Correspondant*, tome 200, 10 août 1909, p. 544.

74 René Maunier, « La sociologie en France depuis 1900 », *Revue politique et parlementaire*, n°195, septembre 1910, p. 532.

75 Marius-Ary Leblond, « Préface » à *La société française sous la III^e République d'après les romanciers contemporains*, Paris, Alcan, p. 5.



On songera au rôle d'Henri Pourrat pour l'Auvergne, d'Eugène Le Roy pour le Périgord, d'Alphonse de Châteaubriant pour la Brière, de René Bazin pour la Vendée. Ces romanciers et leurs œuvres sont l'esprit et la chair, dira Gaston Roger, d'un terroir dont on ne peut les détacher, d'un terroir dont ils auraient une connaissance intime, parce que c'est lui qui les a fait, et qui a fait leur production artistique. L'émergence d'un genre littéraire, cultivant ses propres valeurs esthétiques, morales, sociales, allait de conserve avec le mouvement politique de décentralisation.

Dans le roman de terroir, cessant d'être un arrière-plan plus ou moins séduisant, le sol se trouve désormais personnifié, élevé réellement à la dimension d'un être doté d'un pouvoir d'agir et de déterminer l'existence de ceux qui l'habitent et sont soumis aux conditions physiques qui lui sont particulières : « Le caractère des habitants d'une région, écrit René Bazin, le physique et le moral ensemble, est en quelque manière formé et façonné par la nature du sol, les travaux habituels, la quasi-solitude ou, au contraire, le tassement et le rassemblement des habitations »⁷⁶. Littéralement enveloppé, enserré par une terre qui en permanence, corps et âme, le façonne, l'homme n'est cependant pas réduit à néant par la force sans mesure de la nature. Inséparable, consubstantiel à un sol, sans possibilité de se transposer, l'homme, même si le « point de rencontre est invisible », modèle sa terre natale autant qu'elle le modèle. La nature qui pèse sur le destin d'un individu, Bazin la voit « pleine de l'homme ». Le terroir, selon la définition de Pourrat, ce n'est « pas seulement la nature et l'homme, mais la nature aménagée par l'homme et l'homme maintenu par la nature ». Alfred de Tarde, dans un essai sur *L'esprit périgourdin et Eugène Le Roy*, qui reprend partiellement une conférence faite à Paris le 29 juin 1921, restituera avec bonheur l'univers mental associé à l'évocation du terroir : « Le Terroir ! Que j'aime ce vieux mot, et quel sens profond enferme sa racine même ! Tout ce qu'il y a d'original en nous, il le rattache à la terre. Il fait de notre esprit une production naturelle du sol, nourrie de ses entrailles mêmes, comme les herbes et les plantes qui lui empruntent leur goût, leur parfum propre. Il y a l'esprit du terroir, comme le vin du terroir. Nous sommes frères des végétaux, des bêtes, des rochers mêmes de notre pays. Et nous ne pouvons aimer notre patrie sans l'aimer physiquement pour ses horizons, ses pierres, ses arbres. Tout cela forme les traits d'un véritable visage, que nous reconnaissons entre mille, rien qu'à un coin de champ, à un toit de pierre qui fume, à un noyer penché »⁷⁷.

76 René Bazin, *cit. in* Abel Moreau, *René Bazin et son œuvre romanesque*, thèse de la faculté des lettres de Dijon, Auxerre, Librairie M. Straub, 1934.

77 Alfred de Tarde, *L'esprit périgourdin et Eugène Le Roy*, Périgueux, Imprimerie et lithographie Ronteix, s. d. [1923], pp. 24-25.



En empruntant une expression pleine de justesse, il faut remarquer que ce qui s'énonçait avant tout au travers de la glorification du terroir, c'était bien la « connaissance de ce qui lie [...] entre voisins de toutes conditions »⁷⁸.

L'idée de racinement est très précisément une définition du lien social et de l'identité individuelle et collective. La métaphore du racinement, qui valorise la relation entre l'homme et la terre, fait du territoire la forme première de cohésion entre les individus. Cette manière de se représenter l'espace rend indissociable la dimension spatiale et la dimension sociale.

Ferdinand Brunetière, recevant en 1904 René Bazin à l'Académie française, parlera d'un « lien sacré » qui rive chacun dans son sol natal, dans la « terre maternelle [...] qu'on ne saurait abandonner sans un déchirement de toutes ses fibres »⁷⁹. On ne saurait affirmer avec plus de force cette primauté de la dimension territoriale dans la hiérarchie des critères de classement des individus en groupes sociaux. La solidarité de lieu prime toutes les autres.

La vertu, magique, de se régénérer, de se retrouver, de reconquérir son identité individuelle, de restaurer le lien social au contact d'un sol qui est perçu comme une dimension vitale de l'homme, découle d'un mode complexe de représentation de la relation qui s'instaure entre l'homme et l'espace. L'idée de racinement n'est autre que cette construction intellectuelle.

Pour la résumer dans ses termes essentiels, on peut dire qu'elle localise, dans l'espace naturel de son cadre de vie, un homme qui au fil du temps constitue son territoire par l'impact sur le sol de sa vie sociale. L'intervention humaine a pour effet d'individualiser le lieu où elle s'exerce, de le faire accéder à une unicité, propriété humaine qu'il ne posséderait pas autrement. Le « terroir » a besoin de l'homme pour accéder à la réalité, et il est l'expression de la part humanisée de la nature, de l'intervention humaine sur la nature.

En retour, les conditions physiques laissent une empreinte tout aussi profonde sur les individus, les marquent corps et âme. L'être qui engendre le territoire est engendré dans le même temps par lui. Influence nécessaire, dont il faut accepter le déterminisme car sans elle, un individu ou un groupe ne sauraient acquérir une personnalité authentique. Semblable à la plante ou à l'arbre, l'homme ne peut se dispenser d'être enraciné. Il est organiquement lié à un sol, il est par essence porté vers une terre où littéralement il germera, il prendra vie. Détaché de ce lieu, il sera comme l'arbre déraciné et il périra. L'homme n'a d'existence que dans l'exacte

78 Witt-Guizot, 1909, p. 45.

79 Ferdinand Brunetière, *Réponse de M. F. Brunetière, membre de l'Académie française au discours de M. René Bazin, prononcé dans la séance du jeudi 28 avril 1904*, Paris, Firmin-Didot, 1904.



mesure où il se localise, où il s'allie avec une terre. Le sol et l'homme, comme amalgamés, fusionnés, forment un organisme, un être permanent, qui est la cellule élémentaire de la vie sociale et qu'il faut reconnaître comme telle.

Il n'est pas même de vie sociale réalisable hors de cette enveloppe à l'intérieur de laquelle il faut s'enchâsser. Quelle que soit sa condition, son origine sociale, on est, par sa naissance, d'un lieu, d'une entité géographique, on est singularisé par cette appartenance et c'est par elle qu'on se sent solidaire d'autres individus dont on saura seulement qu'ils sont originaires du même sol. Avec eux, on se reconnaît entre soi, et pour soi, une identité individuelle et collective. Le nom d'un lieu, qui est le signe de l'individualisation d'un espace, peut ainsi servir à nommer une ou des personnes, associant sous une désignation unique l'homme et son sol. On dira de quelqu'un que c'est un « pays », pour dire qu'il vient du même village, de la même région.

La modernité au sein du terroir

Le fait que l'on trouve, à la base de la prise de conscience régionale, l'idée de racinement, nous amène à dire qu'à observer les sensibilités collectives on doit conclure que « la fin des terroirs » n'eut pas lieu, ou plutôt qu'elle ne cessa pas d'être inacceptable, inenvisageable. On pourrait parler d'une angoisse de la déterritorialisation, d'une inquiétude devant un processus de dissolution des territoires perçu comme irrémédiable et qui livre les individus au déracinement. Ce refus de voir disparaître la France des pays, des petites patries locales, est fondamental pour notre sujet.

Il apparaît clairement, de ce point de vue, qu'à partir du milieu du XIX^e siècle se noue une opposition entre une vision de la société fondée sur le postulat « [qu'] il n'y a plus de patries locales et [qu'] il ne peut plus y en avoir » (Durkheim), le groupe professionnel remplaçant la communauté territoriale et une vision affichant, au contraire, la durabilité des liens de solidarité spatiale, la profession venant comme s'enchâsser dans le cadre inamovible de groupe local auquel elle est subordonnée. Dans ce contexte, la vivacité du sentiment collectif d'appartenance à un terroir, à un « pays » natal, la certitude que se situait là, dans les petites patries, la réalité profonde qui avait fait la nation française, contribua grandement à donner des transformations de l'entre-deux siècles, l'image d'une destruction de l'identité nationale.

Du socialiste Paul-Boncour aux radicaux Édouard Herriot et Étienne Clémentel, jusqu'à Maurice Barrès et Charles Maurras, on s'alarmait de la possible fin des terroirs. Tous voulurent protéger une certaine France dont les traits sont rendus



par la peinture paysagère. Entré tardivement dans la tradition picturale, le paysage, que l'on dira « typiquement français », représente un lieu étroitement circonscrit, légèrement vallonné, domestiqué, ponctué de champs et de rideaux d'arbres, un chemin le parcourant, tandis qu'on voit souvent « au loin le petit village avec son clocher pointu »⁸⁰ (Guy de Maupassant). De l'école de Barbizon aux impressionnistes, l'omniprésence et le succès de ces tableaux attachés chacun à un « pays » témoigne du lien essentiel qui s'établit alors entre l'art du paysage et la cristallisation d'une identité nationale.

Il faut rapprocher cette image idéalisée de la communauté rurale de celle étonnamment campagnarde du paysage industriel français. La correspondance est singulière entre ce goût pour le paysage villageois et l'allure campagnarde des usines, et aussi entre la virulence du rejet de l'industrialisation qui recomposait en particulier la géographie nationale et le refus d'envisager tout éventuel effacement d'une France ancrée dans ses terroirs ancestraux.

Un tel refus n'allait pas sans contradictions, comme dans le cas du nationalisme barrésien. À vouloir préserver, en supposant qu'ainsi on éviterait la décadence, les structures sociales traditionnelles, on oubliait que la grandeur tant désirée de la France passait au contraire par une acceptation du courant de modernisation qui portait en avant l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis. Il y avait là un nationalisme de rétraction, de replis, une « fixation lyrique » sur le visage d'une France terrienne qui dépassait largement la personne de Barrès, et qui pesa lourdement sur les formes de l'industrialisation.

Nous ne tenterons pas de trouver une réponse à cette question tant discutée. L'histoire de la création des régions Clémentel et de l'invention de la région des Alpes françaises peut cependant aider à la compréhension de la spécificité du capitalisme à la française, du « retard » qu'il aurait connu dans son implantation, et qui permet que l'on qualifie la France de la Troisième République de société bloquée qui « émasculait »⁸¹ les valeurs capitalistes au nom de la préservation d'une certaine harmonie et d'un certain équilibre.

Autour de personnalités comme Vidal de la Blache, Blanchard, Clémentel, Hauser, Bouchayer et Charpenay se dessinait en effet, de manière diffuse un effort pour créer et imposer, et ce non sans ambiguïtés, un nationalisme lucide, soucieux à l'extrême de développer la puissance économique de la France dont tous sont persuadés qu'elle est l'incontournable condition pour assurer à la nation son rang dans le monde.

80 Guy de Maupassant, *cit. in* Sylvie Patin, *À la campagne*, Paris, éditions Hazan et réunion des Musées nationaux, 1986.

81 Richard F. Kuisel, *Le capitalisme et l'État en France. Modernisation et dirigisme en France au xx^e siècle*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des histoires, 1984, p. 449.



On se tromperait en faisant de ces hommes des précurseurs. Ils paraîtront anticiper à bien des égards des évolutions et des réflexions qui n'aboutiront, pour certaines d'entre elles, qu'après la deuxième guerre mondiale. Mais leur modernité est involontaire, et ils préparèrent des ruptures décisives sans les avoir même envisagées. Parce qu'ils furent porteurs de certaines transformations qui allaient ouvrir des voies nouvelles, ils méritent justement que l'on s'attarde sur leur cas, en ayant cependant soin de les replacer dans le contexte qui fut le cadre de leurs pensées et de leurs actions.

Les régions économiques nées de la circulaire du 25 août 1917, et cet aspect est primordial, n'ont pas été créées par la guerre. Le conflit mondial n'eut pour conséquence que de précipiter un mouvement qui avait pris forme au début du siècle et qui n'a son sens que dans la société française de ces années-là. Contexte favorable plutôt que facteur déclenchant, les années 1914-1918 n'en imprimèrent pas moins leur marque en donnant une dimension nouvelle à une idée déjà existante. Tant à Paris qu'à Grenoble, la région fut perçue à ce moment comme la pièce maîtresse de la rénovation de la France, comme la meilleure façon d'appréhender l'avenir et d'aller de l'avant. Une fois la paix rétablie et l'épreuve militaire traversée, il allait falloir en effet préparer le pays à une autre épreuve, tout aussi dure, qui verrait s'affronter les nations sur le terrain de l'économie. Mais cette prise de conscience très aiguë qu'il n'y avait d'autre choix que celui du productivisme ne se fit pas sans ambiguïtés, puisque l'après-guerre fut en grande partie envisagée à l'aide des cadres intellectuels forgés avant 1914.

Des régions Clémentel aux Alpes françaises

En essayant de nous garder à la fois d'une lecture à rebours qui recompose le passé en le pliant aux seules exigences du présent, et de la tentation téléologique qui amène à penser un fait comme l'aboutissement inéluctable de ceux qui le précèdent, nous diviserons donc notre travail en deux parties. La première, qui couvre la période 1897-1914, s'attachera à montrer la dynamique intellectuelle qui est à l'œuvre dans les transformations des manières de se représenter l'espace français. La seconde abordera, en s'en tenant principalement à la période 1916-1919, la création proprement dite des régions économiques et l'invention d'une région des Alpes.

Le choix d'un tel plan répond, outre à sa logique propre, à une carence existant à ce jour dans les travaux de recherches concernant notre sujet. Les travaux de John F. Godfrey et de Richard F. Kuisel, qui ont contribué à tirer Clémentel de l'oubli où il était quelque peu tombé et à faire apparaître la place de tout premier plan



qu'il occupa comme ministre du Commerce dans la modernisation des rapports entre l'État et l'économie, n'accordent en effet que peu d'attention à la circulaire du 25 août, et encore moins à ce qui peut en expliquer l'origine.

Ni la thèse de François Prevet, qui date de 1929, sur les régions Clémentel, ni les diverses publications anciennes ou plus récentes traitant de l'histoire du régionalisme ne permettent de combler cette lacune. Et le livre que rédigea, en 1924, le conseiller de Clémentel, Henri Hauser, bien qu'il soit un témoignage précieux, est d'utilisation délicate car il éclaire plus sur l'opinion de l'auteur au début des années 1920 qu'il ne permet de comprendre véritablement ses motivations lors de son passage au ministère du Commerce. Sans détailler ici la liste des ouvrages qui ont été consultés et qui couvrent différents champs disciplinaires, il nous faut signaler qu'ils ont répondu moins souvent que nous l'aurions souhaité à notre attente spécifique et qu'ils témoignent d'un évident manque de réflexion sur la question régionale proprement dite.

L'invention de la région alpine a, pour sa part, complètement disparu de l'historiographie locale. Il s'agit d'un oubli d'autant plus dommageable que les archives de la chambre de commerce de Grenoble, avant même que des recherches nouvelles aient pu être entreprises, ont été détruites. Il nous est impossible d'apprécier l'ampleur de la perte de ce fonds documentaire qui comprenait également les archives du XII^e groupement et celles de l'Association des producteurs des Alpes françaises, qui eut une influence considérable sur l'histoire du régionalisme alpin. Il faut désormais se contenter de ce qui a été conservé par la bibliothèque municipale de Grenoble, par le musée de la Houille blanche à Lancey (Isère) et par les archives départementales de l'Isère. D'autant plus qu'aux Archives nationales, les papiers du ministère du Commerce sont relativement pauvres à ce sujet, tandis que le « fonds Clémentel » des archives départementales du Puy-de-Dôme ne contient rien sur la question. Face à ce problème de source, notre attitude a été de revenir, chaque fois que c'était possible, aux documents originaux, et de retenir toujours en priorité ceux qui furent rédigés au moment des faits. C'est en pratiquant cette lecture, en nous aidant des nombreux commentaires, des interprétations et des analyses que ces textes suscitèrent, que nous avons essayé d'expliquer comment naquirent les groupements économiques régionaux de chambres de commerce, et particulièrement le XIII^e groupement.

Dans la première partie, qui traite de la dynamique intellectuelle porteuse d'une transformation des représentations de l'espace, la biographie intellectuelle d'Étienne Clémentel est apparue comme un moyen privilégié de saisir l'évolution de la conscience territoriale en France durant l'extrême fin du XIX^e et le premier quart du XX^e siècle. Elle en constitue donc le premier chapitre. La personnalité du ministre



du Commerce nous intéresse bien sûr parce qu'on lui doit la création des régions qui portent son nom. Mais cette lecture biographique nous renseigne autant sur la mentalité de l'époque et sur les sensibilités collectives que sur Clémentel lui-même. Ses goûts artistiques permettent d'appréhender le changement de statut qu'a connu l'espace en se voyant attribuer la capacité de régénérer ceux qui se trouvent à son contact, et c'est cette forme de mystique terrienne qui orientera ses prises de position politiques. Il défendra le principe de la primauté de la solidarité de lieu, sans cependant se fermer, au nom de la défense des terroirs, à toute évolution : à ses yeux, les mutations socioprofessionnelles sont en train de refondre le territoire national et d'entraîner la formation des régions de demain. Un tel point de vue n'allait pas sans contradictions, Clémentel laissant sans réponse la question du devenir de la solidarité de lieu face à une solidarité industrielle qui, *a priori*, s'opposait à elle et menaçait de la faire disparaître.

Nous verrons dans un deuxième chapitre comment le géographe Paul Vidal de la Blache élaborait, entre 1903 et 1913, la notion de région économique qui allait être reprise par Clémentel et par Hauser en 1917. On ne peut comprendre cette élaboration que si l'on fait de l'idée de racinement un élément clef de la géographie vidalienne. Notre intention ici n'est pas de laisser entendre que sa cohérence est réductible à un principe mythique qui ferait d'elle une fausse science, mais simplement d'indiquer que Vidal partageait avec Clémentel la même croyance en la liaison ontologique entre l'homme et son sol.

Toute l'argumentation qu'il développera consistera justement à expliquer que l'industrialisation, loin de briser cette liaison en précipitant la fin des « pays » et des communautés rurales, sert au contraire de support à de nouvelles communautés territoriales auxquelles les individus sont tout aussi profondément attachés. Alors que l'idée de racinement était à l'origine associée de façon exclusive à un espace géographique bien particulier, le pays natal, le terroir, Vidal s'attachera à l'inscrire, dans une autre représentation, des divisions spatiales. Il entreprend ainsi une reformulation de la manière même de dire ce qu'est la nation française, après avoir écrit en 1903 *Le Tableau de la géographie de la France*, un des textes essentiels qui scande cette interrogation sans cesse reprise : qu'est-ce que la France ? Il faut dès lors considérer les courts articles que Vidal publia pour étudier la question des régions économiques comme un autre moment majeur de ce questionnement. À Grenoble, la diffusion des industries hydro-électriques est liée à l'émergence d'une vision inédite de l'espace alpin, qui est à mettre en parallèle avec les propos tenus par Clémentel et qui recoupe les analyses de Vidal, même si aucune référence directe n'est faite à ce dernier. Nous suivrons, dans un troisième chapitre, l'apparition de cette conscience territoriale nouvelle qui, tout en s'appuyant sur une activité industrielle, est structurée par l'idée de racinement. L'histoire du



régionalisme alpin, tel qu'il s'exprime à Grenoble, tentera de faire sentir à quel point la modernité qu'incarnaient alors l'électrochimie, l'électrometallurgie et la production de l'électricité prenait place dans une conception extrêmement traditionnelle de la société.

C'est moins à une personnalité que nous nous intéresserons ici qu'à un groupe composé de banquiers, d'industriels, d'ingénieurs, etc. ; les plus activement engagés dans le développement de la houille blanche. On retrouvera, durant la guerre et l'après-guerre, les principales figures de ce groupe comme acteurs de l'invention de la région des Alpes françaises. Notre démarche a donc consisté à explorer le discours de ces individus pour reconstruire leur manière de percevoir leur environnement local. On peut résumer celle-ci en observant que si elle subvertit les découpages établis du sud-est de la France, la région qu'elle définit, et qui aurait Grenoble pour capitale, reste très incertaine dans ses délimitations et la nature des éléments qui la singularisent n'est pas vraiment dégagée.

La seconde partie, qui traite de la création proprement dite des régions économiques et de la région Alpes, retrouve cette fois Étienne Clémentel dans son action concrète. Sa nomination au ministère du Commerce en 1915 lui offrit l'occasion exceptionnelle de mettre en œuvre une régionalisation de la France. Il s'inspira dans son action, comme nous le verrons dans le quatrième chapitre, des analyses de Vidal parce qu'elles lui permettaient de résoudre l'aporie devant laquelle il s'était placé au début du siècle. En effet, il disposait grâce à elles d'un corpus intellectuel clair pour penser de façon non contradictoire le maintien de la prééminence de la solidarité territoriale sur la solidarité d'intérêts socioprofessionnels et la reconnaissance à cette dernière d'un rôle déterminant dans la formation des régions.

En ce sens, la circulaire du 25 août 1917 manifeste d'abord la volonté de donner un cadre institutionnel approprié à la forme nouvelle qu'a prise cette alliance organique qui associe l'homme à un sol, et qui détermine le lien social et les identités individuelle et collective. Il était fondamental, pour le ministre du Commerce et pour son conseiller Henri Hauser, de mettre les divisions territoriales du pays en accord avec sa nouvelle réalité géographique. Et le recours aux chambres de commerce, placées sous la tutelle directe du ministère, s'explique par la volonté de Clémentel d'aller vite en évitant de longs débats à la Chambre des députés. Leurs ressorts permettaient de délimiter immédiatement des ensembles régionaux. La création des régions était ensuite dictée par l'obligation d'améliorer le rendement de l'activité économique, une nécessité dont Clémentel, comme Vidal, avait déjà souligné l'acuité avant-guerre, et qui fut ressentie après 1914 comme plus impérative encore. Mais leur importance dépasse cette exigence productiviste. En modifiant la perception de l'industrialisation, ces régions permirent une approche novatrice de l'intervention étatique. Puisque la production manufacturière n'allait



pas à l'encontre de l'identité d'une France racinée dans ses communautés locales, bien au contraire, l'État pouvait opter pour une démarche volontariste, et se doter de moyens pour diriger la modernisation de l'économie.

L'invention d'une région des Alpes françaises, que nous étudierons dans le cinquième chapitre, fournit une excellente illustration de cette recherche d'une intensification de la production et d'un aménagement raisonné des forces économiques locales. Mais la logique première de l'invention de cette région trouve elle aussi son origine dans les années d'avant-guerre. On ne saurait comprendre la rencontre entre le fondateur de l'Institut de géographie alpine, Raoul Blanchard, et le groupe des promoteurs grenoblois de la houille blanche, sans voir que le disciple de Vidal offrit à ces derniers, avec qui il partageait la croyance en l'idée de racinement, une vision de l'espace régional alpin claire et structurée. En effet, il rédigea, durant l'année 1918, une série d'articles pour expliquer pourquoi le groupement grenoblois de chambres de commerce devait aller de la Haute-Savoie jusqu'aux Alpes-Maritimes, et en quoi il formait une région singulière, à l'individualité fortement marquée et très nettement différenciée de celle de Lyon ou de Marseille.

Il substituait ainsi un découpage territorial précis et raisonné, à une conception antérieure qui rassemblait autour de Grenoble un espace alpin aux limites incertaines et à l'identité mal établie. Aucune incertitude ne pouvait subsister au sujet du principe fondamental de la solidarité territoriale, de l'appartenance à une communauté géographique à laquelle doit se subordonner toute autre forme d'appartenance. Nous accorderons de ce fait une place centrale aux publications de Raoul Blanchard, en raison du rôle essentiel qu'elles jouèrent dans l'affirmation d'une identité alpine. La circulaire du 25 août 1917 eut donc, dans ce cas, pour effet de précipiter et non pas de déclencher soudainement, l'invention d'une région des Alpes françaises.

Si l'on s'en tient à la dimension institutionnelle, l'invention de cette région fut un échec, puisqu'elle n'eut qu'une éphémère existence. Il est cependant des échecs trompeurs qui marquent des tournants décisifs. La décision que prit Clémentel en 1917 de créer une région alpine et l'arrêté ministériel par lequel il donna raison, en 1919, à ceux qui revendiquaient un groupement économique étendu du Léman à la Côte d'Azur, constituent deux mesures d'une grande portée symbolique. Pour la première fois, on accordait officiellement à Grenoble le statut de capitale d'une circonscription territoriale qui ne soit ni l'ancienne province du Dauphiné, ni le département, et l'on reconnaissait l'existence d'un espace économique régional totalement neuf.

Localement, malgré la fragilité du projet Clémentel dont tous étaient très conscients, des personnalités comme Blanchard, Bouchayer ou Charpenay manifestèrent un très vif engouement pour l'initiative du ministre du Commerce : le désir qui les



animait de créer une région n'eut rien d'une passion ardente et brève. De 1916 à 1919, c'est tout un système de représentations conçues pour dire ce que sont les Alpes françaises qui prend forme, et pourquoi elles doivent définitivement prendre place parmi les divisions géographiques de la France. L'Exposition internationale de la houille blanche et du tourisme qui fut organisée à Grenoble de mai à octobre 1925, et la station radiophonique d'État Radio-Alpes-Grenoble, qui a fonctionné de 1927 à 1939, témoignent, comme nous nous efforcerons de le démontrer dans les derniers chapitres, de la permanence de cette revendication et de la vigueur de l'imaginaire qui la structure.

Cette avancée, bien au-delà des années de guerre et de l'immédiat après-guerre, est permise parce que l'Exposition et la radio, voulues et animées par des individus issus du groupe qui défendait l'existence d'une région alpine, cherchèrent essentiellement à donner une audience la plus large possible à un discours identitaire élaboré quelque temps auparavant. Les modifications et les évolutions que nous relèverons vont plutôt dans le sens d'une mise en valeur des thèmes centraux de ce discours que d'un changement en profondeur.

Qu'il s'agisse de la création des régions Clémentel ou de l'invention des Alpes françaises, il ne faut en effet pas perdre de vue à quel point elles se rattachent toutes deux à la période qui s'achève avec le commencement des années 1920. Notre propos n'est pas d'apprécier leur devenir après cette date, ni de mesurer comment les modes de représentation de l'espace qui se sont établis à partir de la fin du XIX^e siècle purent être critiqués, discutés ou repris. On peut simplement noter que c'est en insistant sur l'étroite relation que les groupements de chambre de commerce entretiennent avec le passé que l'on pourra peut-être mieux comprendre leur devenir. En voulant préparer la France à affronter la concurrence économique et en instaurant des régions qui répondaient à des problèmes du début du siècle, on peut se demander si, tant à Paris qu'à Grenoble, on ne s'enferma pas dans une conception de la réalité sociale qui allait rendre difficile l'appréhension des brutales mutations de l'après-guerre.